

# MESSAGE

REVUE OFFICIELLE DE L'ACTUALITÉ DE LA FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL



PRINTEMPS 2015



## EDITO

### Pour une meilleure connaissance...

Pour une meilleure connaissance de la vie des catégories qui composent la FFMN, ce premier Message est en grande partie consacré aux textes présentés lors de l'assemblée générale de 2014.

Pour une meilleure connaissance de la vie des clubs, le Comité Directeur a pris la décision de déléguer deux de ses membres pour participer à toutes les assemblées générales des Inter régions.

Pour une meilleure connaissance des clubs isolés, nous encourageons les Inter régions à organiser des rencontres amicales mobilisant le maximum de clubs. Nous invitons celles qui ne le font pas à prendre ce type d'initiative. Dans certaines disciplines, cela se fait depuis plusieurs années, et ça marche!

Pour une meilleure connaissance de l'utilité de la FFMN, nous vous conseillons de relayer, à l'occasion des manifestations que vous organiserez, la signature de la pétition qui nous affirme comme une fédération présente sur toute la France, et seule capable d'une mobilisation d'ampleur impliquant tous les modélistes navals.

Nous nous devons de défendre cette passion qui anime TOUS les amoureux du monde maritime. Nous devons nous considérer comme les délégués de celle-ci, et non pas comme des Jacobins\*.

La FFMN a déjà 51 années d'existence et tâche, contre vents et marées, de remplir son rôle qui est de fédérer les énergies, les idées, les volontés, de capitaliser les connaissances de tout ce qui intéresse de près ou de loin le modélisme naval, pour le restituer aux clubs et à leurs adhérents. Ce qui distingue une organisation formelle comme la nôtre, c'est d'unir les efforts dans un but donné.

Saluons la venue de quatre nouveaux clubs, (Cahors, Lapalud, Arena et le club des Amis du musée St Nazaire), qui ont choisi de rejoindre la fédération pour partager leur savoir et bénéficier de celui des autres. Ils rejoignent les clubs formés par des adhérents vivant dans différentes régions parfois très éloignées, mais partageant la même passion.

Le comité directeur de la FFMN et la rédaction vous souhaitent une belle saison de navigation et de construction.

*La rédaction*

\* De nos jours, le terme est souvent utilisé comme synonyme de centralisme, faisant de la capitale, Paris, le lieu primordial d'exercice du pouvoir. On parle aussi de parisianisme. Il s'oppose alors au fédéralisme.

### MESSAGE

Bulletin d'information  
de la Fédération de France  
de Modélisme Naval

**Directeur de la publication :**  
Jean Didier

**Comité de rédaction :**  
Serge Ducruit

**Contact :** message@ffmn.fr

**Impression :**

par nos soins

**Routage :** FFMN

### IMPORTANT

Publication de la correspondance à la discrétion du Directeur de la publication. Les points de vue, articles et opinions exprimés ne sont pas nécessairement ceux du Directeur de la publication et ou du comité de rédaction et n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La correspondance pourra être, le cas échéant, traduite ou éditée en longueur, clarté et style. Toute correspondance agressive vis-à-vis des personnes ou axée sur des règlements de comptes ne sera pas publiée et retournée à son auteur.

L'envoi des textes ou photographies implique l'accord implicite des auteurs pour toute utilisation et ou reproduction dans Message.

Les marques citées dans les articles ou par photographies ne le sont qu'à titre d'information sans aucun but publicitaire.

La direction de la publication décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces publicitaires insérées dans Message et des transactions qui pourraient en découler.

La direction de la publication se réserve le droit de refuser les annonces et publicités sans avoir à justifier ce refus.

Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents ne sont communiqués qu'aux services internes et qu'aux organismes liés contractuellement pour le routage, conformément à la réglementation en vigueur.

Les informations diffusées peuvent faire l'objet d'un droit d'accès et de rectification dans le cadre légal.

La direction de la publication peut choisir la qualité de la réalisation du Message.



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

28 février 2015 - CHALETTE-sur-LOING

Avant l'ouverture de l'assemblée générale :

- M. Maurice Brochaint (Président du club d'Amiens) est proposé comme président de séance.

- Mise en place du bureau de dépouillement des votes

### QUORUM

- Inscrits : 95 clubs représentant : 236 voix
- Présents ou représentés : 48 clubs représentant : 152 voix

Le quorum étant atteint suivant les statuts, l'assemblée générale peut siéger.

Remerciement du Président au club des Espadons Nivernais d'avoir bien voulu accueillir l'assemblée générale de la fédération.

### 10 heures Ouverture de l'assemblée générale

Le Président propose avant l'ouverture de l'assemblée générale les modifications suivantes à l'ordre du jour faisant suite à la réunion du Comité Directeur du vendredi 27 février au soir, qui s'est tenue en deux temps : une première partie sans la présence du Président (absence excusée), une seconde partie en sa présence.

Par rapport au projet d'ordre du jour envoyé à tous les clubs, il est proposé les modifications suivantes, et ce, après le point de modification de l'adresse du siège social de la FFMN :

- Adhésion de sections à plusieurs organismes mondiaux, vote
- Cotisations fédérales des clubs et des licences pour 2016 et éventuellement pour 2017, vote
- Suppression du paragraphe "modification suivant les propositions de la commission de déontologie et mise à jour : du règlement financier"
- des statuts et du règlement intérieur – modification du règlement disciplinaire. Report à une autre date ou autre session
- Cotisation NAVIGA et disposition à prendre auprès de NAVIGA pour les différentes classes, vote
- Budget prévisionnel 2015, vote

Le point prévu au sujet de l'adhésion à plusieurs organismes mondiaux, ainsi que la situation des modélistes du MRC ne sera pas évoqué. Cela concerne également les sections M et voile.

Deux points sont à rajouter :

- Déplacement des membres du comité directeur dans les assemblées générales des régions.
- Action en direction de la fédération de pêche.

Aucun participant ne posant de questions sur le changement de l'ordre du jour et la mise en sommeil de la commission de déontologie, Yvan

Costa intervient pour en donner les raisons, à savoir :

- La première raison est qu'il y a des problèmes plus importants au sein de la fédération que de parler de modifications à apporter une fois de plus aux statuts et règlements. Il faut remédier aux urgences qui sont la baisse sensible des effectifs et les relations entre les clubs, les régions et le comité directeur qui se sont singulièrement distendues ces derniers temps.

- La deuxième raison est que cette commission de déontologie se présente afin que l'on sache qu'elles sont ses pouvoirs, à savoir : si c'est une obligation, une recommandation ou une sollicitation et dans quel but elle a été créée. Le travail de cette commission n'a pas été vain, mais il faut en rediscuter plus tard.

Un autre point a été rajouté : Proposition d'une formation décentralisée à une région. Cette formation pourra être étendue à d'autres régions. Ce point sera expliqué par Didier Perrot.

Le Président de séance donne à la parole au Président de la fédération pour le discours d'ouverture et le rapport

### DISCOURS D'OUVERTURE et RAPPORT MORAL

Comme l'an passé je tire le constat que des modélistes, et l'environnement, oublient ce qu'est une association loi 1901 en s'affranchissant de ce qu'elle impose aux responsables des clubs, associations, groupements, etc.

Lors de l'assemblée générale 2013 nous avons mis en place la commission déontologique qui a relu tous les textes qui régissent la fédération. Des points ont été soulevés et ils vous auraient dû vous être proposés en tant que modifications ou additifs, mais faisant suite à une décision de ce vendredi ils sont reportés à une date ultérieure. De plus la commission avait le droit de surveiller ce qui pouvait s'écrire sur la toile concernant la vie de la fédération, écrits pouvant aller à l'encontre de ses structures, de ses dirigeants, des clubs et des modélistes.

L'internet est un outil pratique offrant des aides précieuses de recherches, de documentation, etc., mais n'est pas toujours maîtrisable.

Au cours de l'année une équipe s'est attelée à revoir le site internet de la fédération, il vient d'être mis en service. Ce n'est qu'une première étape, et les auteurs attendent vos remarques et vos suggestions.

Pour préparer l'avenir il nous faut penser au mode opératoire d'acquisition des licences, deux autres fédérations de modélisme sont passées à l'E-licence. Processus permettant d'avoir des fichiers à jour en temps réel, celles-ci étant effectuées directement par les clubs ou les licenciés via l'intranet. Plus d'oubli, plus de faute de saisie,

plus de réprimande émanant des clubs ou des modélistes le seul responsable est celui qui en a fait la saisie. Une étude est en cours pour en connaître le coût par rapport à la solution actuelle.

### Compétitions nationales

Le bilan sera surtout effectué par le secrétaire sportif national, mais en dehors du Motonautisme RC se trouvant sans championnat faute d'organisateur, et de la maquette navigante suivant le cycle des deux ans, tous les championnats de France se sont déroulés avec plus ou moins de bonheur.

Le Concours National C de St Mandrier devait être organisé au cours d'une exposition de quatre jours, en arrivant les concurrents ont découvert que le Concours National était associé à la participation d'une délégation de modélistes russes. Ceci a entraîné des discordances parmi les participants. La rencontre était soit un Concours National, soit une internationale et dans ce cas en informer les participants lors du dossier d'inscription. Par contre nous pouvons féliciter le club de St Mandrier du dynamisme et de son dévouement pour l'ensemble de la manifestation.

Les championnats de Moteur électrique et ceux de Voile se sont déroulés avec une participation légèrement en deçà par rapport à l'année passée, mais ils restent en nombre de modèles inscrits dans la moyenne des participations. Merci au club de Wingles pour celui Moteur et au club de l'Espadon Nivernais pour celui de la voile.

### Compétitions mondiales

Faute de participants par les sélectionnés français, Cyrille Neveu et Jean-Claude Carton ont participé au concours mondial de la classe C. Ils sont revenus chacun avec une médaille de Bronze. Les résultats ont été transmis à la FFM qui lors de leurs Trophées les a récompensés. Bravo à eux.

2014 devait être l'année des championnats du Monde FSR, ils sont reportés en 2015. Un organisme mondial vit le jour au cours de l'internationale de Dessau (Allemagne).

### Activités ludiques et de loisir

Le vice-président vous fera un résumé de la vie des clubs par région dans ce domaine. Il y a une constante d'année en année sur la nature des rencontres amicales et de promotion dans le nombre, mais en participation bien souvent pour des raisons économiques il y a moins de modélistes qui se déplacent. De plus dans les présentations au public il faut se renouveler et de ce fait il faut du temps pour présenter un nouveau modèle.

Parmi toutes les rencontres deux manifestations ont une audience nationale où notre présence est nécessaire, ce sont le Mondial du Modélisme et le Nautic.

Notre différend avec le Mondial a été clos cette année, l'organisateur ayant doté la fédération de

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

voiliers avec radiocommande, et divers matériels de maintenance, pour la promotion de la FFMN lors des salons et des démonstrations, le tout augmenté d'un montant financier, l'ensemble ayant une valeur supérieure à la créance.

En 2015 un nouveau salon remplacera le Mondial aux mêmes dates, dénommé Paris Model Show. Le nom du Mondial du Modélisme ayant été revendu nous ne pouvons pas supposer de son devenir.

Le Nautic est un lieu pour la fédération et les modélistes riche en : contacts divers, propositions de lieux pour des manifestations, documents techniques, nouveaux clubs, nouveaux organismes, médias, le Nautic 2014 aura été bénéfique au modélisme naval. Merci à tous les modélistes qui ont assuré les 10 jours de permanence sur le stand. Pour le Nautic 2015 des modèles venant de province seraient les bienvenues.

## Relations FFMN-FFM

Les relations entre les deux fédérations sont positives. Elles permettent d'échanger nos points de vue dans l'application des textes que nous impose le Ministère de la Jeunesse, des Sports et d'Éducation Populaire.

L'un des exemples a été la création du nouvel organisme mondial de motonautisme radiocommandé. Il a permis de mettre en lumière un problème de lecture de texte liant la FFM à l'UIM. Depuis la question posée sur notre adhésion à ce nouvel organisme et à la lecture des clauses liant la FFM à l'UIM faisait qu'il nous était impossible d'adhérer à ce nouveau groupement, sauf si c'était une section rattachée à la FFMN qui y adhère, confirmation par lettre du 8 janvier de la FFM.

Suite à la question posée au délégué juridique du Ministère et à sa réponse du 8 janvier, précisée par celle du 2 février, il s'avère que rien ne s'oppose à ce qu'une section de la FFMN adhère à plusieurs organismes mondiaux.

Toute cette tracasserie administrative a eu malgré tout un point positif : celui de mettre en évidence la possibilité à d'autres sections de la FFMN de pouvoir adhérer à des organismes mondiaux de leur discipline en sus de l'organisme mondial toutes disciplines qu'est la NAVIGA.

Par contre il ne faut pas négliger qu'il y a une démarche statutaire au sein de la FFMN, c'est à l'assemblée générale de valider, pour chaque demande de section, d'autoriser la double adhésion.

## Conclusion

La notion de respect est souvent balayée par des intérêts personnels et d'égoïsme qui sont bien loin des motivations que doivent avoir les modélistes dans une activité de loisir sportif et ludique. J'ai confiance dans les clubs et dans leurs dirigeants ainsi que dans les modélistes

pour que la fédération progresse en oubliant tous les arriérés qui nuisent à son évolution. Il est vrai que l'on doit s'appuyer sur le passé pour construire l'avenir, mais ce ne doit pas être une source de rancœurs ou d'animosité. Faute de quoi tout le travail effectué par le Comité Directeur pour défendre notre passion n'aura servi à rien. Nous sommes tous dans le même "bateau" et gardons tous le même cap.

Deux participants s'étonnent que dans son rapport, le Président, ait omis de remercier Donatien Martineau, qui a été le Web Master du site de la FFMN pendant de longues années, pour son travail, sa fidélité, sa disponibilité et sa rapidité d'exécution, tout cela alors qu'il n'était plus pratiquant.

Le Président s'excuse de cet oubli.

Le trésorier précise que par correction, la FFMN offrait chaque année la licence loisir à Donatien, et qu'au nom de la FFMN il lui a été offert un très beau livre marin, pour le remercier de son action.

**Votants : 152**  
**Exprimés : 152**  
**Pour : 66**                    **Contre : 52**  
**Refus de vote : 17**    **Nuls : 17**

Le président de séance annonce que le rapport moral est adopté.

Le trésorier remarque que c'est la première fois à sa connaissance, dans l'histoire de la FFMN, qu'un rapport moral ne recueille pas 50 % des votants.

## BILAN COMPTABLE

Le président de séance demande aux personnes présentes s'il y a des questions, des avis ou des demandes d'information.

Aucun participant ne posant de questions concernant le bilan comptable, le président de séance passe au point suivant.

**Votants : 152**  
**Exprimés : 152**  
**Pour : 111**                    **Contre : 10**  
**Refus de vote : 4**        **Nuls : 27**

DÉPENSES		PRÉVISIONNEL RÉSULTAT	
60	achats	1500,00	1200
602	vêtements		2200,00
6132	location box archives		1020,00
6161	assurances MAIF		2800,00
6185	assemblée générale, salon		2500,00
623	impression Message		3800,00
6237	autres impressions, promotion		1000,00
625	déplacements, missions, réceptions		2200,00
6251-52	comité directeur + bureau directeur		1800,00
6256	indemnité juges CF et coupes de France		6 000,00
626	frais postaux		1900,00
626101	routage message		1700,00
626102	envoi documentation		
631	action en justice créance non couverte		2400,00
65	autres charges de gestion courante		100,00
6571	championnats du monde		2400,00
6572	subventions championnats et coupes de France		1880,00
6573	reversement aux inter-régions		5200,00
658	cotisations FFM + NAVIGA		1300,00
678	charges exceptionnelles		
<b>Total de charges - chapitre 6</b>			<b>41700,00</b>
<b>RECETTES</b>			
70	ventes de produits finis,		
	prestations de services, marchandises		100,00
713	variation des stocks de produits		500,00
751	licences		30 000,00
752 753	produits de question courante		2800,00
756	cotisations		6 000,00
76	produits financiers		300,00
77	subvention J & S		2 000,00
771-772	autres subventions		
78	reprises sur amortissement et provisions		
<b>Total des produits - chapitre 7</b>			<b>41700</b>
			<b>38334</b>
			<b>40006</b>

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

## ADRESSE DU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION

Le siège social de la FFMN sera définitivement au siège de la Fédération Française Motonautique.

**Vote effectué à main levée :  
Adopté à l'unanimité.**

## COTISATIONS DES CLUBS ET LICENCES 2016

Après avis des participants présents à l'assemblée, il a été décidé ce qui suit :

Licence "compétition" : 40 €  
Licence "dirigeant" : 35 € inchangée  
(2 à 3 dirigeants maximum)  
Licence "loisir" : 25 € inchangée  
Licence "junior" : 20 €  
Licence "accompagnateur" 10 €  
Licence "temporaire" : 10 €

Il est décidé également de ne plus envoyer de Message gratuitement aux juniors, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Vote effectué à main levée : adopté par la majorité des présents moins 6 refus de vote et 2 abstentions.**

## ADHÉSION À L'IMBRA

Coût d'adhésion 50 €.

**Vote effectué à main levée : adopté par la majorité des présents moins 1 voix.**

## COTISATIONS NAVIGA

Les années précédentes, la cotisation était de 250 € + 50 € par classe (A/B, C, NS, M, FSR, S) soit : 300 € - ce qui donnait en cotisation annuelle : 550 €

Pour l'année 2015, la cotisation est de 400 € + 100 € par classe soit 600 € ce qui donne en cotisation annuelle de 1 000 €

A compter de cette année, est prévu de ne payer que les classes participant aux championnats du monde. Cette année nous paierons pour le NS, le M et le MRC (FSR).

**La proposition est votée à l'unanimité.**

Arrêt de l'assemblée : 12 heures

Reprise de l'assemblée : 13 h 55



## BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

DÉPENSES	PRÉVISIONNEL	RÉSULTAT
60 Transpondeurs		550,00 €
602 Vêtements	347,00 €	0,00 €
6022 Coupes et médailles	356,00 €	500,00 €
60222 Achats timbres millésimés	353,00 €	0,00 €
6161 MAIF	2765,00 €	2749,00 €
618 Nautic + salons régionaux	1249,00 €	1200,00 €
6237 Message	2880,00 €	3000,00 €
6237 Autres brochures	164,00 €	200,00 €
62581 Formation administrative des juges	1045,00 €	0,00 €
62 53 Déplacements délégué Naviga	0,00 €	300,00 €
625 Commission technique	0,00 €	500,00 €
6251 Comité + Bureau directeur	3700,00 €	5000,00 €
6256 Indemnité juges CF et coupes de France	4040,00 €	5000,00 €
6258 Commission juge	175,00 €	275,00 €
6261 Frais postaux	1000,00 €	1100,00 €
6261 Envoi Message	1080,00 €	1100,00 €
678 Autres charges	5000,00 €	4000,00 €
6571 Engagement et indemnité championnats du monde	2200,00 €	3500,00 €
6572 Championnat et coupe de France	1638,00 €	2500,00 €
6573 Ristourne Inter-région	3490,00 €	4000,00 €
6701 Organisation élections intermédiaires au CD	0,00 €	1400,00 €
658 FFM	700,00 €	710,00 €
658 Naviga	550,00 €	700,00 €
658 IMBRA	0,00 €	50,00 €
6781 Location box	1190,00 €	800,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>3273200 €</b>	<b>3833400 €</b>
<b>RECETTES</b>		
751 Licences	28212,00 €	30000,00 €
755 Affiliations clubs	7308,00 €	7 000,00 €
75 Produits financiers divers	2986,91 €	2000,00 €
772 Subvention J & S	1500,00 €	1000,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>40006,91 €</b>	<b>40000,00 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>7274,91 €</b>	<b>1666,00 €</b>
<b>Total général</b>	<b>72738,91 €</b>	<b>78334,00 €</b>

**Vote effectué à main levée : adopté par la majorité des présents moins 2 abstentions.**



# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

## RAPPORT DES COMITÉS RÉGIONAUX

Présenté par Serge Ducruit

### Inter-région Nord Ouest

En 2014 cette région a souhaité la présence à son AG de deux membres de la direction de la FFMN pour d'éventuelles clarifications. Il serait souhaitable que cette initiative se généralise pour toutes les AG car l'un des reproches que nous font les adhérents, c'est l'invisibilité de la direction.

Le président de l'interrégionale N/O a suggéré de réaliser une grande manifestation regroupant les 11 clubs qui la composent. A ce propos il est rappelé que cette année le championnat de France NS sera organisé par le Modèle Yacht-Club Picard d'Amiens.

### Inter-région Naviest

Le club de Montigny les Metz compte toujours une majorité de ses membres licenciés à la FFMN.

### Inter-région Bretagne

M. Jean-Bernard Chartier, président de l'interrégion, souhaiterait plus de participation au Championnat de Bretagne et Pays de Loire en catégorie F4.

### Société des Bateaux Modèles de St Nazaire

Ses effectifs sont stables en nombre de licenciés. Comme l'an dernier, elle a organisé deux concours en F4, une compétition en FSR.

### Miniflotte 44

L'effectif global de Miniflotte 44 est en baisse de ses effectifs

Le bilan des rencontres régionales n'a pas été satisfaisant pour des raisons de disponibilité du plan d'eau suite à des raisons climatiques.

### Club modéliste de Montaigu

A retenir la médaille d'or de Philippe Babu à l'international de St Mandrier.

### Inter-région Centre

Il a été décidé de la reconduction des subventions de 2014, soit 100 euros pour l'organisation d'un championnat de France, et 50 euros pour une manifestation inscrite au calendrier fédéral.

Pour 2015 il est envisagé à titre d'essai d'organiser plusieurs compétitions régionales avec recherche de plans d'eau situés entre les clubs régionaux afin de promouvoir le modélisme naval et de rassembler plus de modélistes en essayant de limiter les distances pour chacun. Proposition de Belleville entre Nevers et Châlette.

### Inter-région de modélisme naval Sud-Ouest

Bien que tous les clubs rencontrent des problèmes pour l'organisation de concours, seules deux manifestations ont été annulées et une déplacée.

On note une progression de la catégorie M, la stagnation du NS, le maintien du MRC et le recul de la voile.

### Inter-région Île de France

Bilan des activités présentées par les clubs.

#### Club de Gonesse

Le club de Gonesse n'a pu organiser de courses suite à des problèmes locaux. Gonesse partage maintenant avec les clubs de Cergy et d'Osny, le même plan d'eau de la base de Cergy.

Projet d'animation en commun au sein de la ligue.

Une manifestation est en préparation sur la base de loisir de Buthiers avec les avions, le 12 avril 2015.

#### Bilan du Mondial 2014

Il s'est très bien déroulé pour la partie navimodélisme. Comme les deux précédentes années, le bassin a été occupé pratiquement en permanence, et une fois de plus la FFMN a en quelque sorte "sauvé" le salon bien qu'il ait connu une baisse de fréquentation due au contexte (problème de grève des transports et organisations simultanées d'autres grandes manifestations).

#### Déclaration de Jean Didier

Jean Didier a décidé de quitter son poste de président de l'inter-région Île de France à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il reste membre du bureau jusqu'aux prochaines élections.

Serge Ducruit le remplace.

### Inter-région Centre Est

Bilan d'activités des clubs

Le CMVS a accueilli l'assemblée Générale 2014 de la FFMN à Villefranche. Le Comité Inter Régional en a profité pour offrir l'apéritif à tous les participants.

Le MCN Beaujolais a organisé une rencontre FSR au lac des Sablons à Belleville.

En 2015 il organisera une rencontre FSR comptant pour le trophée de France.

Inter-région Centre Est et l'Inter-région Île de France ont organisé la partie modélisme naval du salon de la plaisance d'Aix les Bains

Les clubs Vapor'alp et Les Dauphins MJC de Claix ont organisé la journée du navimodélisme avec une participation d'une quarantaine de participants.

### Inter-région Méditerranée

L'Inter Région Méditerranée compte deux nouveaux clubs : Arena de Roquebrune sur Argens et Les Amis du porte-avions de Sanary

Le Championnat de France de la classe C organisé à St Mandrier a été une réussite.

Le club Miniflotte Gardoise envisage d'organiser le Championnat classe C et le club Miniflotte Villeveyracois, pense pouvoir organiser un Championnat de France NS dans les années à venir.

### Bilan final

On enregistre une légère diminution des effectifs tout en observant l'arrivée de nouveaux clubs. Certains clubs ouvrent leurs manifestations à tous les modélistes indépendants.

Ce genre d'initiative favorise de nouvelles adhésions. Parallèlement à des actions en direction des jeunes, essayons de faire revenir ou venir les adultes qui pratiquent déjà le modélisme.

Autre constatation: les clubs qui perdent la possibilité de naviguer sont de plus en plus nom-

breux. C'est pour cela que nous avons commencé à prendre des contacts avec la fédération de pêche. Les pêcheurs et les écologistes doivent pouvoir partager avec nous le domaine aquatique.

Pour l'avenir, nous sommes en relation avec l'UFOLEP qui, comme nous, est reconnue par le ministère de la jeunesse et des sports, et avec laquelle nous avons une convention de réciprocité au niveau de la voile.

Nous souhaiterions qu'ensemble, nous lancions une pétition auprès des modélistes afin de la présenter au ministère de la jeunesse et des sports pour qu'il nous soutienne un peu plus. Cette pétition pourra être signée par tous, indépendants, clubs affiliés ou non, car c'est ce type d'action qu'attendent de nous les modélistes navals.

## RAPPORT DE LA COMMISSION FFMN/UFOLEP

Présenté par Jean Didier, rapport réalisé par Guy Aillaud (UFOLEP)

**Convention:** Il semble que certains clubs ne soient pas encore au courant de l'existence d'une convention entre nos deux fédérations, un rappel doit être fait par la FFMN. Rappel est fait qu'il n'y a aucun problème d'assurance qui empêche de participer aux rencontres dans l'une ou l'autre fédération.

#### Stade de juge:

Un licencié UFOLEP a fait sa formation théorique et doit faire sa formation pratique, il faut qu'il entre en contact avec les formateurs FFMN afin de s'inscrire pour 2015. Ceci démontre l'efficacité de la convention qui nous lie. Dès lors, ce juge pourra être sollicité en Île-de-France pour tout jugement de régates quelle que soit la fédération. L'UFOLEP proposera à un autre skipper de suivre cette formation, le manque de juge se faisant sentir. En 2016 aura lieu une session administrative, une prise en charge de cette formation peut être mise en place après accord.

**Handisport:** G. Roche propose que nos deux fédérations passent une convention avec la Fédération Handisport pour officialiser l'accueil de ce public dans nos rencontres. J. Didier y répond favorablement, ça serait un additif à la convention existante. La Fête du Nautisme ayant lieu les 13 et 14 juin 2015 à Mantes la Jolie, ce sera l'occasion de valider cet accord.

**Racer classe éco:** Il n'y a pas de limitation sur cette catégorie en FFMN, on devrait donc pouvoir faire des courses communes lors de nos rencontres. Nous devons travailler sur nos règlements respectifs, peu de chose nous séparant.

**Accu Voiles et Racers:** Les accus Lipo étaient interdits jusqu'à présent en voile RC, ils sont désormais autorisés sur tout type de bateau mais il est impératif qu'ils n'aient pas subi de modifications afin de gagner du poids. Leurs enveloppes doivent être d'origine constructeur et si elles étaient abîmées ou modifiées, les participants ne seraient pas autorisés à courir.

#### Naviga F5E:

Peu de modifications à signaler, le poids mini des voiliers est revenu à 4 kg. Le tirant d'eau maximum est de 38 centimètres du fond de coque au bas du lest. Il est à noter que les an-

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

ciennes jauges 1 Mètre doivent être revues pour les bateaux d'avant 2010.

**Notation FFMN montant/descendant:** Ce système est arrêté car ceux du 2<sup>e</sup> groupe ne pouvaient pas remonter dans le classement, de plus en cas de casse un concurrent n'a pas le temps nécessaire pour réparer en cas de problème. Le principe est trop élitiste et l'effet "locomotive" ne peut pas jouer, cela est donc démotivant pour les concurrents classés en 2<sup>e</sup> partie de tableau.

L'UFOLEP évoque le système à handicap qui a été évalué en 2014 et qui donne toute satisfaction, permettant des arrivées plus groupées.

**Baisse des effectifs:** Les deux fédérations constatent une baisse de participation aux différentes manifestations. La conjoncture économique se fait bien ressentir des deux côtés. A l'UFOLEP, on privilégie les régates le samedi afin de donner plus de latitude aux déplacements, en particulier pour les retours (scolaire). Nous constatons aussi la disparition de nombreux magasins de modélisme ainsi que la diminution des publicités dans la presse spécialisée.

On note aussi l'augmentation des pratiques sauvages et individualistes. Nous rappelons l'intérêt de s'affilier à une fédération afin de maintenir les sites de pratique de nos loisirs.

### RAPPORT DES COMMISSIONS Rapport Commission Technique Classe C

Présenté par Jean Claude Cauty

En 2014, le concours national des maquettes statiques, s'est déroulé sur le long week-end de l'ascension. Ce concours a été organisé par le club de St Mandrier dans une bonne ambiance et en toute convivialité entre les exposants concurrents. Fait exceptionnel, une délégation Russe avait demandé l'autorisation de participer à ce concours afin de s'évaluer internationalement tout comme elle l'avait fait auparavant en Angleterre.

Ce concours se déroula parfaitement et s'étala sur 3 jours de jugements. Il était présenté d'excellents modèles dignes de représenter la France lors des divers championnats internationaux. C'est du moins ce qu'indiquent les résultats. Il y avait, 30 modèles français et 12 russes.

Cet été avait lieu en Bulgarie, les championnats mondiaux de la classe C. Comme indiqué lors de l'assemblée générale de l'an passé, aucun des concurrents français sélectionnés ne pouvait



y participer, seuls Ms. Carton et Neveu non sélectionnés du fait qu'ils n'avaient pas participé à la sélection du concours de 2012, furent autorisés à participer, conformément aux directives de la commission technique. Ce qui permit à la France de remporter deux médailles de bronze, qu'ils en soient ici remerciés.

Deux mille quinze étant sans concours national et sans concours Naviga, les prochains auront lieu en 2016. Il est rappelé que la sélection de l'équipe de 2016 se fera au vu des résultats de 2014. Une seule manifestation est inscrite au calendrier en 2015. Ne concernant que la classe C, il est proposé qu'elle soit sélective pour les mondiaux 2016. Elle aura lieu en octobre. cette proposition n'est pas nouvelle.

En ce qui concerne les règlements de la classe C, ceux-ci n'ont pas évolués depuis 15 ans, seules les techniques ont évolués, notamment la classe C7 modèles en carton. Seule la classe C6 (modèles en plastique injecté) a évolué. Anciennement elle était divisée en deux sous-classes C6a, boîte d'origine sans amélioration et C6b modèles améliorés par adjonction de pièces en métal (photo découpe) et de kits additionnels en résine ou métal. La grande majorité des kits présentés lors des concours possédant ces améliorations, la classe C6a n'a plus de raison d'être. Ceci est appliqué en France dans chaque championnat depuis 2010.

### Rapport Commission Technique Classe NS

Présenté par Robert Demangeon

L'exercice 2014 a été marqué par l'entrée en vigueur de la résolution votée en 2012, à savoir pas de championnat les années paires. Cela s'est traduit par un moins grand nombre de fiches techniques à enregistrer mais aussi par aucune réunion de la commission technique. Un membre du Comité Directeur m'a demandé de revenir sur cette résolution.

Je réponds qu'il est trop tôt pour connaître les bienfaits ou les inconvénients d'une telle disposition.

Nous avons avancé sur la réécriture du règlement NSS dans un français plus compréhensible. Il reste à introduire des tableaux explicatifs sur la manière de définir le nombre de tours du parcours et la façon d'établir la note finale.

L'exercice 2014 a de nouveau été marqué par le manque de juges lors des concours régionaux. Je n'en dirais pas plus si ce n'est qu'un conflit aurait pu être évité par l'intervention de deux noms sur la feuille de résultats.

La sélection de l'équipe de France pour les championnats du monde 2015 s'est faite sur le classement des concurrents aux trois derniers championnats de France ainsi que sur la prise de licence en 2014. Ce dernier point est important à noter car la candidature d'un modéliste n'a pu être retenue pour cette raison.

Suite à une remarque fort pertinente d'un juge que je ne nommerai pas, la feuille de résultats a été complétée par le numéro de club de chaque concurrent et le moyen de différencier une absence de participation d'une note "zéro".

Cette feuille est maintenant utilisable aussi bien sous Excel que sous la plupart des tableurs Open



Source. Pour se faire, la macro de tri a été remplacée par un nouveau volet qui donne le classement en temps réel.

Début 2014, NAVIGA avait modifié le règlement F6 en limitant la taille de chaque équipe. Cette disposition sera appliquée aux Championnats de France 2015. Je rappelle que cette restriction concerne le nombre de membres d'une équipe mais pas le nombre de bateaux.

Un dernier point qui n'était pas prévu dans ce rapport: j'ai actuellement plusieurs fiches techniques qui ne peuvent être enregistrées car aucun des postulants n'a de licence valide pour 2015.

Après demandes d'informations il semblerait que le club auquel ils appartiennent n'a pas reçu les documents nécessaires à son affiliation.

### Rapport Commission Technique Classe MRC

Présenté par Jean-Paul Tisserant

Bilan d'activité MRC 2014

- Championnats d'Europe: Non Prochains: 2015
- Championnats du Monde NAVIGA: NON Dates: du 1<sup>er</sup> au 15 août 2015 Ville: Garlitz en Allemagne
- Championnats de France ou concours nationaux
  - Championnats de France MRC-V, MRC-H et MRC-O: non réalisés
  - Coupe de France MRC-H et MRC-O 24 et 25/05 à Sotteville (Seine Maritime)
  - Coupe de France MRC-V, MRC-H

Nombre de classes: A: N/A  
Nombre d'engagés par classe:

	A	B	C
MRC-H	N/A	11	
MRC-O:	N/A	9	
MRC-V:	N/A		35

#### • Concours internationaux en France

Grand Prix International FSR-V, 21-22 juin, Saulxures sur Moselotte (Vosges); 59 concurrents dont 30 Français.

Étaient présents sur le podium: Edouard Cardinale (1<sup>er</sup> en V 3,5 cm<sup>3</sup>), Maxime Chadeffaud (1<sup>er</sup> en V 7,5 cm<sup>3</sup>), Mathieu Batte (2<sup>e</sup> en V 3,5 cm<sup>3</sup>), Erich Costa (2<sup>e</sup> en V 15 cm<sup>3</sup>), Dominique Grangier (3<sup>e</sup> en V 3,5 cm<sup>3</sup>), Alain Peneau (3<sup>e</sup> en V 7,5 cm<sup>3</sup>) et Hervé Peyssy (3<sup>e</sup> en V 15 cm<sup>3</sup>).

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

### • Concours internationaux à l'étranger

Grand Prix International d'Italie FSR-V NAVIGA, Mantoue, du 4 au 6 avril. 2 concurrents français. Était présent sur le podium : Erich Costa (2<sup>e</sup> en V 15 cm<sup>3</sup> et 2<sup>e</sup> en V 27 cm<sup>3</sup>)

Eurocup FSR-V NAVIGA, Stuttgart (Allemagne) 27 avril. 3 concurrents français. Était présent sur le podium : Sébastien Videmont (2<sup>e</sup> en V 3,5 cm<sup>3</sup>)

Internationale FSR-V NAVIGA, Spaarnwoude (Hollande), du 7 au 8 juin. 8 concurrents français. Était présents sur le podium : Sébastien Videmont (1<sup>er</sup> en V 3,5 cm<sup>3</sup>), Erich Costa (2<sup>e</sup> en V 27cm<sup>3</sup> et 3<sup>e</sup> en V 15cm<sup>3</sup>).

Concours International FSR-V FSR-WORLD,

n'ayant pu physiquement se réunir, la réunion s'est tenue par courrier électronique.

L'année 2014 marque une nette amélioration en termes de nombre de concours effectifs puisque 17 concours régionaux MRC-V sur les 20 prévus (85 %) et tous les concours régionaux MRC-H/O inscrits au calendrier, ont eu lieu, de même qu'en termes de nombres de concurrents. Si l'on a pu que regretter l'absence de championnat France en 2014, les autres courses nationales et l'internationale MRC-V de Saulxures sur Moselotte se sont bien passées et les organisateurs sont ici remerciés.

La liste officielle des N°MRC est en légère hausse avec 155 concurrents pour 2015. Cette

et tout concurrent ayant décelé une erreur doit la signaler le plus rapidement possible. Cette année encore, les résultats d'un concours en MRC-V n'ont pas été communiqués à la commission technique et/ou au secrétaire sportif.

Les résultats sportifs et les classements aux trophées de France ont été validés.

### Attribution des titres nationaux 2014

En l'absence de championnat de France 2014, aucun titre de champion national n'a été attribué. Les victoires à la Coupe de France et au trophée de France ont été officiellement attribuées selon les règles en vigueur.

Ce classement a été établi et sa version officielle sera mise en ligne sur le site de la FFMN après validation lors de la prochaine assemblée générale.

La commission technique souhaite rappeler aux organisateurs que le calendrier fédéral est le seul document consulté par la MAIF pour justifier la couverture, en cas d'incident ou d'accident, d'une manifestation. Toute annulation, changement de date ou de lieu pendant la saison, doit ainsi figurer sur ce calendrier. Toute modification de calendrier doit par conséquent être adressée à la secrétaire fédérale, pour archivage, et au Secrétaire Sportif qui diffusera l'information. Le



### Coupe de France

Classe	Nombre de concours			Nombre de concurrents*		
	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation
V-3,5	6	8	+2	22	24	+2
V-7,5	8	11	+3	32	24	-8
V-15	13	18	+5	55	53	-2
V-27	8	13	+5	14	13	-1
H-3,5	3	2	-1	8	8	=
H-7,5	3	2	-1	7	8	+3
H-15	3	1	-2	8	5	-3
H-27	0	0	=	0	0	=
O-3,5	3	1	-2	8	5	-3
O-7,5	0	1	+1	0	4	+4
O-15	4	4	=	15	11	-4
O-27	4	6	+2	15	14	-1

✕ Ayant donné lieu à attribution de points TF

\* Ayant obtenu des points TF

Dessau (Allemagne), du 25 juillet au 10 août 2014. 12 concurrents français, dont 2 juniors. Était présents sur le podium : Costa Erich (1<sup>er</sup> en O 27, 2<sup>e</sup> en H 7,5 senior et 3<sup>e</sup> en O 3,5 senior) et Carrier Simon (2<sup>e</sup> en V 3,5 junior).

### Vie sportive

Nombre de concours internationaux : MRC-V : 1  
 Nombre de concours nationaux : MRC-H : 1, MRC-O : 1, MRC-V : 1  
 Nombre de concours régionaux : MRC-H : 5, MRC-O : 5, MRC-V : 20  
 Nombre de clubs organisateurs : MRC-H : 6, MRC-O : 6, MRC-V : 15

### Vie informative et de promotion

Nombre de rencontres amicales, expositions ou démonstrations : 6, Nombre de clubs organisateurs : 6

Les membres de la Commission Technique

liste, susceptible d'évaluer, est mise à jour annuellement et est librement consultable sur le site de la FFMN. Il incombe à chaque concurrent de vérifier avant le début de saison le N°MRC qui lui est attribué et de l'inscrire sur son modèle. Enfin,

tout concurrent n'ayant pas participé à une compétition pendant 3 ans perd son N° MRC.

### Validation des résultats sportifs 2014

Les résultats provisoires des courses sont diffusés sur le site de la FFMN durant toute la saison

Classe	Nom/Prénom	Club
MRC-V 3,5 Senior	Erich Costa	M.R.C. Nanterre
MRC-V 7,5 Senior	Maxime Chadeffaud	M.Y.C. Aquitaine
MRC-V 15 Senior	Erich Costa	M.R.C. Nanterre
MRC-V 27	Bruno De Prada	Ass. Carcassonnaise de Modélisme
MRC-H 3,5 Senior	Dominique Grangier	M.R.C. Nanterre
MRC-H 7,5 Senior	Erich Costa	M.R.C. Nanterre
MRC O 3,5 Senior	Erich Costa	M.R.C. Nanterre
MRC-O 15 Senior	Erich Costa	M.R.C. Nanterre

### Trophées de France

Classe	Nom/Prénom	Club
MRC-V 3,5 Senior	Arnaud Cardinale	M.C. de Montigny lès Metz
MRC-V 7,5 Senior	Maxime Chadeffaud	M.Y.C. Aquitaine
MRC-V 15 Senior	Erich Costa	M.R.C. Nanterre
MRC V 27	Bruno De Prada	Ass. Carcassonnaise de Modélisme
MRC-H 3,5 Senior	Dominique Grangier	M.R.C. Nanterre
MRC-H 7,5 Senior	Christophe Bonifay	M.R.C. Nanterre
MRC-H 15	Samuel Caillet	M.C. de Montigny lès Metz
MRC-O 3,5 Senior	Erich Costa	M.R.C. Nanterre
MRC-O 7,5 Senior	Pascal Casenove	Coucou Club
MRC-O 15 Senior	Samuel Caillet	M.C. de Montigny lès Metz
MRC-O 27	Serge Moy	Modélisme Naval Rambolitan

responsable de la Commission Technique devrait aussi en être informé.

### Promotion & développement

Les 4 et 5 avril, organisation d'une rencontre amicale ovale "Twin" par le Club Ovale18, sur le plan d'eau de La Guerche sur l'Aubois (18), destinée aux bateaux bimoteurs.

Lors des championnats de France à la Terrasse, les organisateurs proposent, à titre pro-

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

motionnel, une course "endurance essence" de 2 heures le 15 mai, ouverte aux licenciés FFMN. Lors de la Coupe de France MRC-H/O, le club organisateur propose, à titre promotionnel, une démonstration d'une heure de modèles "Twin", le 27 juin après les compétitions officielles.

Les 26 et 27 septembre, organisation d'une rencontre amicale ovale par le Club ovale 18, sur le plan d'eau La Guerche sur l'Aubois (18), ouverte à tous les modèles MRC-H et MRC-O.

Le 6 décembre, 14<sup>e</sup> Trophée Berton, organisé par le Coucou Club de Villefranche sur Mer, destiné aux bateaux de course d'endurance en mer (27 à 35 cm<sup>3</sup>).

### Règlement MRC

Les règlements n'ont pas fait l'objet de modification. Néanmoins, cette question ayant été soulevée, il est rappelé que seuls les concurrents licenciés à la FFMN, quelle que soit leur nationalité, sont comptabilisés pour l'attribution des points comptant pour le Trophée de France. Une fois effectué le retrait du classement des concurrents non licenciés à la FFMN, l'attribution des points est régie par les règlements en vigueur, notamment concernant le nombre de concurrents nécessaires à la validation d'une manche TF.

Marc Paulais,

responsable de la Commission Technique M.R.C.

### Rapport Commission technique Classe M

Présenté par Philippe Morel

La commission s'est réunie le 18 octobre 2014 au local du Modèle Club de Gonesse à 09h00.

#### La saison 2014

Cette année est une année de transition et de contrastes.

C'est une année de transition, l'inter-région sud-ouest par le dynamisme des clubs et par l'esprit d'équipe de ses membres ont largement développé la section Moteur. Les pilotes en se consacrant à trois catégories, Mono 1, Mini Mono et Eco, ont su par leurs qualités sportives et par leur ouverture d'esprit attirer de nouveaux compétiteurs en réalisant d'excellents résultats.

Il y a maintenant deux juges Moteur titulaires et de nombreuses autres compétences. Pour diverses raisons, il y a eu moins de TF en région Nord-Picardie et Île de France. A chacun des autres pilotes de se mobiliser au sein de leurs clubs! Il faut saluer la mise en œuvre progressive d'un logiciel de comptage électronique fiable et adaptable par un membre très actif, les organisations des CF à Wingles par le MNFA parfaitement rompu à l'exercice et aussi l'organisation de la Coupe de France à Damville, belle illustration de la coopération de deux entités, l'AMNRC pour les spécificités de la classe Moteur et de l'EMN par la remarquable implication du club qui a fait de ces deux journées une vraie réussite. Merci à tous.

C'est une année de contrastes. Les effectifs sont plutôt stables: 29 classés en Mono 1; 15 en Mono 2; seulement 9 Hydro 1 et 8 Hydro 2; 16 en Mini Mono; 10 en Mini Hydro et 12 en Eco ce qui est remarquable. Il y a beaucoup de changements en tête de classement, ce qui

est favorable à une saine émulation. Le bon esprit des compétitions demeure la règle générale. Le rappel ci-dessous, permettra de mieux comprendre à quelles situations les juges ont été confrontés. En dehors des situations de courses, d'incidents ou d'accidents rares, situations délicates à juger car instantanées, il reste tout ce qui en principe doit aller de soi.

En conséquence, en plus des rubriques habituelles, ce compte rendu développe un rappel au règlement en vigueur. Si certains points ont fait l'objet de rumeurs ou de controverses, l'application stricte et systématique des pénalités ou disqualifications prévues sera la règle. Notre fédération, comme toutes les fédérations spor-

retarder le départ. Participer à de multiples catégories, charger les accus jusqu'à la dernière seconde... n'autorise en rien à détourner le règlement. Au contraire, les technologies actuelles permettent de préparer les modèles bien avant le départ sans inconvénient. Nous pratiquons des courses d'endurance de six ou cinq minutes et non des "runs" de quelques mètres entre le ponton et la bouée 4!

- Contrôle du bon fonctionnement de tous les modèles juste avant le départ. L'avènement des radios en 2,4 Ghz a fait croire que ce contrôle était facultatif. Il n'en est rien. C'est le juge de course qui détermine, pour quelque cause que ce soit, si l'état d'un modèle lui permet ou non



tives possède un règlement disciplinaire et tout adhérent doit suivre la totalité des règlements. Nous regrettons de devoir l'écrire et nous ne souhaitons pas devoir le refaire pour les saisons à venir.

#### Le rappel au règlement Moteur

- Ce rappel de base est édifiant. La classe Moteur regroupe une cinquantaine de participants, que dire donc aux neuf pilotes, souvent déjà licenciés, que la licence compétition est obligatoire et qui s'imaginent peut-être pouvoir courir aux TF sans une licence valide ou avec une prétendue licence en cours? La présentation de la licence compétition de l'année en cours est exigée à l'inscription. La non-présentation de la licence entraîne la non-participation au TF, sans dérogation possible, même en tant qu'aide au pilote sur le ponton. La licence 2015, s'obtient auprès de son club en novembre ou décembre 2014. Chacun peut l'avoir pour le premier TF en mars.

- L'enregistrement des modèles a lieu avant la première manche. On peut inscrire deux bateaux au maximum dans une catégorie. Échanger des modèles entre pilotes n'est pas permis. Participer sans enregistrer un modèle n'est pas permis.

- Chaque modèle doit porter un numéro d'immatriculation conforme aux spécifications. Ce numéro correspond à la licence en cours! Lettre et chiffres noirs de 20 mm sur fond blanc. Une immatriculation de dernière minute faite au feutre n'est pas permise.

- Contrôle de tous les modèles avant la manche. Tous les bateaux doivent être prêts en état de courir quinze minutes avant le départ. La série suivante peut être contrôlée pendant la course de la série précédente. Il y a trop d'abus de la part de quelques-uns pour demander à

de prendre le départ.

- Le pilote et son aide doivent respecter leur emplacement sur le ponton, un mètre d'espace entre chaque pilote semble raisonnable. Le resserrement des pilotes est tel que parfois, il est simplement impossible de distinguer qui pilote quoi! A la première manche le n° 1 est à gauche, puis le n° 2, le 3 etc.... A la deuxième manche, le n° 1 est à droite, puis le n° 2, le 3 etc.... On continue l'alternance ensuite, jusqu'à l'éventuelle finale, où le placement est choisi par le pilote, d'abord le n° 1, puis le n° 2, le 3 etc....

- Le pilote et son aide ne doivent pas quitter le ponton pendant toute la durée de la course. Le pilote doit avoir à disposition sur le ponton tout le matériel nécessaire à une éventuelle réparation (plaques de course de rechange, hélice, adhésif, Récupérer ou retourner un modèle en dehors du ponton n'est pas permis.

- En cas de récupération d'un modèle au ponton, le pilote ou son aide doit lever le bras pour demander l'autorisation de reprendre la course. C'est le juge de course qui donne cette autorisation.

- L'aide au pilote est essentiel. Son rôle est déterminant pour la transmission au pilote des événements de course. Beaucoup trop de pilotes négligent ce point et font appel à la dernière seconde à un aide. Un entraînement est indispensable à une bonne coordination entre le pilote et son aide. Être l'aide d'un pilote ne dispense en aucune façon de suivre le règlement, les sanctions prévues lui sont aussi applicables en cas d'infraction de sa part. Il doit remplir toutes les tâches assignées à tous les pilotes (juge de bouées, comptage, préparation à temps de ses propres modèles,). On souligne le fait que l'aide au pilote ne pilote pas dans cette série et que s'il peut tenir en main l'émetteur au contrôle par

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

exemple, ce ne peut être en aucun cas avec le modèle en course dans l'eau, même à proximité du ponton !

- La procédure de départ Naviga sur l'ovale est extrêmement délicate à suivre. On a mis jusqu'à cinq pénalités dans une manche de six pilotes à la dernière Coupe de France pour ce motif... Très peu de pilotes savent accélérer sans ralentir pendant le décompte des dix secondes, ou ne s'y appliquent pas vraiment. La tenue des trajectoires est le plus souvent hasardeuse, par l'accélération grandissante des modèles, par les remous créés au démarrage et aussi pour quelques-uns, par le manque de maîtrise du contrôleur ou du pouce gauche. Le franchissement de la bouée 4 est très souvent dangereux et entraîne des accrochages ou des collisions difficiles à imputer à l'un ou l'autre des modèles en cause en raison des gerbes d'eau qui gênent la visibilité. Beaucoup de pilotes coupent la ligne des trois bouées 4, 5 et 6. Quelques pilotes n'acceptent pas la pénalité d'un tour en cas de franchissement de la ligne de comptage avant la fin du décompte des dix secondes. La commission va indiquer ci-après une procédure de départ déjà utilisée par d'autres pays.

- Les plaques de course sont souvent mal fixées, fragiles, fantaisistes, transparentes, avec un chiffre ambigu ou trop petit... Le juge de course peut demander qu'une plaque illisible ou détériorée soit changée. Le pilote doit alors immédiatement revenir au ponton en terminant le tour commencé et changer la plaque sans quitter le ponton.

- Les couleurs des modèles ne respectent pas les recommandations. Comment suivre une course dans laquelle évoluent quatre ou cinq modèles, trop souvent tous identiques ? On rappelle que le juge de course peut refuser de laisser prendre le départ à un modèle non conforme quelle qu'en soit la cause.

- La déclaration des modèles comme épave est tardive. Un modèle "épave" en classe Moteur est souvent un modèle simplement retourné mais en parfait état de marche ! Déplacer par radiocommande, sans autorisation du juge, un modèle déclaré "épave" n'est pas permis. Couper le circuit pour revenir au ponton n'est pas permis dans aucune circonstance, sans l'autorisation du juge de course.

- Dans la mesure des possibilités, le juge de course se tiendra derrière les pilotes. Le juge de course signifiera les infractions au pilote, par des cartons jaunes ou rouges. Les pénalités sont enregistrées par le comptage et sont communiquées aux pilotes en fin de course en général. Beaucoup de pilotes ne font pas la distinction entre une pénalité et une infraction. Un simple fait de course sans intention manifeste de celui qui en est la cause, par exemple manquer une bouée, relève d'une pénalité. Une infraction est le signe d'un manquement plus ou moins important aux règles de courses. La sanction peut être identique, un tour en moins par exemple, mais pour une infraction, elle peut aller jusqu'à la disqualification de la manche en cours, des manches de la catégorie concernée, voire du concours dans sa totalité.

- Enfin, la première règle inscrite au règlement est le fair-play et la sportivité. Cela s'entend

en toutes circonstances entre les organisateurs, les juges et les pilotes. Nous savons aussi que cela ne pose fort heureusement aucun problème à une très large majorité de personnes.

Mise à jour du règlement applicable en 2015 en France :

Le règlement disponible en téléchargement sur le site a été rédigé en 2011. Il a été complété par différents ajouts techniques, durée de course ou changement de catégorie, publiés dans les comptes rendus de la commission technique. Les règles fondamentales de construction et de courses ne changent pas ! Le règlement complet 2014 sera mis en ligne dès que possible. Ce travail sera grandement facilité par la recherche récente effectuée par le secrétaire sportif. Le règlement officiel Naviga 2013 en trois langues est celui rédigé par la section française représentée par son directeur sportif. Nous pouvons sans réserve nous appuyer sur ce règlement et les juges français sont donc parfaitement informés ! Pour 2015 en France, la commission technique fixe dispositions suivantes :

### Numéros de courses

Les pilotes doivent disposer de plusieurs plaques de course numérotées de 1 à 9.

### Nombre de pilotes par séries

En principe six mais on peut devoir faire des séries de sept ou huit modèles dans toutes les classes sauf en Mini Mono.

### Mini Mono

Les courses se déroulent sur l'ovale (règle Naviga) ou sur le triangle, à la discrétion des pilotes présents. Les séries peuvent être constituées de neuf modèles maximum.

### Procédure de départ sur l'ovale

A titre expérimental et pouvant donc être adaptée ou modifiée, on applique la procédure de départ lancé - décalé vers la bouée 1 :

- Au signal du juge de course, "bateaux à l'eau" mise en place des modèles dirigés vers la bouée 1, environ 5 à 10 secondes ;

- Au signal du juge de course, "départ", lancement du chronomètre, le bateau n°1 s'élance vers la bouée 1, puis une seconde après le n°2, puis une seconde après le n°3,

- Au signal du juge de course "fin de la manche", on enregistre le temps de course de chaque modèle sans changement de la procédure.

Si on utilise un comptage électronique, le passage sous la boucle donne pour chaque modèle le début de la course et la durée effective de la course pour chaque bateau n'est pas changée. Si on utilise le comptage manuel, on déduit du temps effectif une seconde au bateau n° 2, deux secondes au n° 3, etc.... Le classement se

fera à partir de ce temps calculé.

### Procédure de départ sur le triangle

La procédure de départ lancé vers la bouée de tête du triangle a toujours donné toute satisfaction et n'est pas changée.

Lors de chaque TF, ces dispositions seront largement commentées au briefing.

### Le calendrier 2015

A ce jour, la commission a le regret de constater qu'elle n'a enregistré qu'un seul TF le 28 mars et une candidature pour l'organisation des CF les 30 et 31 mai. Doit-on encore cette année écrire que sans juge disponible, un concours ne peut pas être validé ?

## Rapport Commission technique Classe S

Présenté par Jean Didier

La commission s'est réunie lors des Championnats de France de Baye. Puis une consultation des membres a été réalisée concernant la reconnaissance d'une nouvelle classe: le Footy's.

La commission est favorable à la reconnaissance de la classe surtout que le groupement France a souhaité adhérer à la FFMN. Dans un premier temps ce sera le groupement qui continuera à être membre du "Footy Class Association Charter". Si toutes les démarches confirment l'inscription de l'association française du Footy et qu'il y ait suffisamment d'inscrits en 2016 la catégorie Footy's sera ouverte aux championnats de France.

Le barème du classement national change pour les deux années à venir. Chaque concurrent part avec un capital de points par compétition. Le classement du jour répartit les points d'une manière linéaire en fonction du nombre de participants et non plus suivant un tableau logarithmique comme précédemment. Le principe des 6 meilleures régates par saison est maintenu. La sélection aux championnats du Monde est toujours basée sur le classement national et la participation aux championnats de France.



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

Afin d'être en concordance avec le déroulement des régates aux championnats du Monde NAVIGA, il est demandé aux organisateurs et aux juges des rencontres que pendant les deux années de sélections (2015 et 2016) les régates se déroulent suivant le principe du pair-impair. Faisant en sorte que chaque skipper au cours d'une régate coure le même nombre de courses. Pourquoi: les skippers du milieu de tableau dans le montant-descendant pouvaient réaliser plus de 50 % de courses en plus que les autres participants.

Pour les championnats du Monde 2015, seule la classe F5E remplissait les conditions de sélection et les 6 premiers sélectionnés sont par ordre de sélection:

1. Grégoire Sylvain, club de Fontainebleau
2. Antoine Froment, L'Hippocampe de Cergy
3. Stéphane Cusset, club de Meaux
4. Alain Ribeaud, club de St Mandrier
5. Patrick Pliueu Sévin, club de Fontainebleau
6. Jacques Neuter, du MAB77

Malheureusement aucun d'entre-deux ne pourra s'y rendre.

Pour les autres classes F5M et F5-10 il n'a pas pu être établi de liste de sélectionnés.

Le règlement voile en cours est le RR12 version allemande, la version anglaise de référence n'étant pas diffusée à ce jour. La version française est validée à titre indicatif mais c'est la version allemande qui reste le document de travail ainsi que le recueil envoyé en 2013 aux modélistes de la voile.

Nous avons eu peu de retour des rencontres communes FFMN - FFV, il est donc difficile de se faire une image de la discipline en dehors des clubs organisateurs des compétitions rentrant dans le classement national.

Les prochains championnats de France vont se dérouler sur la base de Damville (Eure). Comme les autres années les participants seront prévenus des classes réellement ouvertes en fonction des inscriptions et des conditions de validation. Les régates seront planifiées en fonction

du nombre de juges disponibles et d'assesseurs pris parmi les concurrents.

Prochaine réunion de la commission technique le dimanche 24 mai après les dernières régates. La commission technique du dernier trimestre se tiendra uniquement par Internet.

### COMMISSION JUGES

Présenté par Didier Perrot

Date: 24 janvier 2015. Lieu: Salle des activités du Club Bateaux Modélisme de Bagnolet (93).

Présidence de la Commission assurée par: Monsieur Perrot Didier, Secrétaire Sportif National/FFMN

#### Le mot du président

M. Didier Perrot adresse ses meilleurs vœux et remercie les membres présents au titre de cette réunion de la Commission des Juges 2014.

Il adresse aussi tous ses meilleurs remerciements à l'attention de M. Jacques Chevet qui nous reçoit aimablement pour la deuxième fois consécutive dans les locaux du Club de Bagnolet (93).

#### Bilan année 2014

- Situation des effectifs Juges
- Point sur Stagiaires Juges et titularisations
- Bilan des concours
- Activités et fréquences d'activités des juges Effectif "Juges": Au bilan 2014, il est fait état de 47 juges.

En plus de M. Henri Chauchet, deux autres juges n'étaient pas licenciés en 2014! Monsieur Alain Guezennec (problème de non ré-affiliation Club à la FFMN?)

Monsieur Pierre Barbotin. Sur le sujet, lors de cette réunion, il a été porté l'information que M. Pierre Barbotin se serait licencié FFMN le 18/06/2014. M. Didier Perrot demande vérification de cette information et qu'elle lui soit adressée pour régularisation du suivi des juges.

- La licence "compétition" est obligatoire pour tous les juges (y compris les stagiaires). Ce sujet doit être définitivement traité pour la prochaine

A.G. FFMN du 28 février 2015.

#### Le point des stagiaires en 2014

- Un en voile/régate + jaugeur (M. Michel Santarelli)

- Quatre en NS/Pt (M. Hervé Potier, M. André Grannec, M. Loïc Delhommeau et Jean Marc Huet).

- Quatre en MRC (M. Erich Costa, M. Hervé Peyssy, M. ROSE Xavier et Mme Zuzana Ivancikova).

- Un en M (Mme Lydie Labadie-Lacaze).

La titularisation en qualité de juge pour ces stagiaires s'est faite au cours de l'année 2014 en respectant la procédure de formation en vigueur. Tous les stagiaires présents au stage Administratif et de Sécurité du 15 mars 2014 ont été automatiquement titularisés (validation de la décision lors du CD de juillet 2014).

Nota: Une majorité des membres de la Commission des Juges a estimé que ce stage administratif (sans grande importance!) devait être supprimé. Il en découle donc que pour tous les autres stagiaires (avant 2015) en attente de titularisation, celle-ci pourra devenir effective à l'issue de l'A.G./FFMN du 28 février 2015.

#### Bilan du calendrier 2014

La Section M a suscité une moyenne de 6 jours d'activité pour chaque juge, la section MRC une moyenne de 3 à 4 jours, la section voile une moyenne de 5 jours, la Section NS-C une moyenne de 3 jours.

#### Activités et fréquences

La fréquence d'activité en 2014 est moins importante que pour l'année 2013. Nous constatons que certains de nos collègues donnent beaucoup et d'autres très peu.

Pour les concours régionaux, les organisateurs doivent se mettre en quête des juges nécessaires à leurs besoins. Les clubs et les régions doivent inciter leurs membres à suivre une formation de juges surtout dans les cas de clubs à fort taux de compétition dans les disciplines spécifiques qu'elles déclarent pratiquer.

Pour beaucoup de disciplines, il est fait état du



# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

manque de juges nécessaires à la bonne gestion des concours envisagés. Pour les sections M, S et plus particulièrement NS (Notation/Présentation) aucun volontariat ne semble prendre naissance.

## Respect de la "Charte des juges"

### Infractions

Encore quelques irrégularités sur la position d'un juge lors de concours. Ces remarques sont le plus souvent particulières au NS. Juge concurrent ou concurrent juge peut se concevoir jusqu'à une certaine limite.

Cependant le Juge concurrent qui se porte comme juge principal d'un concours alors que l'organisateur dispose aussi d'un juge adjoint (non concurrent), mis à titre de simple subordonné officiel, paraît aux yeux de la Commission des juges comme une mauvaise interprétation des responsabilités, devoirs et fonction d'un juge.

### Modifications de plusieurs points de la Charte des Juges

Le document en question n'est récemment. Il date a priori de la mise en place du plan de formation des juges.

Des modifications ou précisions y ont été apportées sur les points n°4, n°6 et n°7 (voir sur le site)

La mention "je soussigné..." à la fin du document Code de l'arbitrage est supprimée.

### Obligations

Transmettre dans les délais prescrits les cartes de juges pour validations/prolongations.

Considérant la difficulté de certaines personnes pour récupérer les retours effectués par le SSN, les envois ne seront plus faits par "simple recommandé" mais par courrier postal courant. Le SSN ne sera pas tenu pour responsable en cas de perte de courrier.

Ne pas oublier de porter à la connaissance du SSN, toute information relative à un changement de coordonnées personnelles.

Le bilan des licences FFMN de 2015 laisse voir encore des juges titularisés prendre une licence "loisir". La fonction de juge avec une telle licence annulera tout concours auquel celui-ci officiera.

A la date de la commission des Juges, le relevé fait état de 7 juges encore non licenciés pour 2015.

### Gestions des résultats de concours ou compétitions

La procédure de retour des résultats n'est pas toujours respectée. Il est demandé un peu plus de soins à la rédaction des C.R.

Tout C.R. doit être transmis, au complet, par le juge en titre au SSN et D.T. de la discipline concernée, sous un délai maximum de 10 jours.

### Documents à utiliser

**NS:** Un formulaire relatif aux résultats de concours a été mis en place sur le site de la FFMN par le D.T. de cette section (M. Robert Demangeon). Il est possible d'y saisir directement les résultats. Un mode d'emploi a été rédigé par le D.T. Section NS.

**C:** Ne peut faire l'objet de remarques. Très peu de manifestations "concours" sauf le Concours National toutes les deux années!

**Voile:** Le SSN demande le respect de l'utilisation d'une forme unique du C.R. de résultats.

**MRC et M:** Deux disciplines très spécifiques et techniques orientées sur une grande diversité de catégories. Trop de C.R. arrivent sous des formes différentes.

Considérant que ces deux disciplines, très proches dans la forme de compétition, évoluent très rapidement en technique et vitesse, il est absolument nécessaire de ne pas oublier la part de sécurité sur les lieux de concours ou compétitions.

Pour ces deux disciplines, un fichier Exel "préparé" par le SSN doit se généraliser dans son emploi malgré encore la nécessité de le travailler manuellement au regard des résultats du comptage électronique. Les erreurs lors de la transcription des résultats sont possibles, cependant

très minimes.

L'utilisation du comptage électronique (AMB) en MRC ne permet pas encore de transférer les résultats obtenus sur le fichier Exel en question. Le SSN en a fait la demande auprès de M. Mathieu Batte.

Le fichier Exel déjà adressé aux D.T. des classes concernées, sera aussi envoyé aux juges MRC et M.

### Situation sur la formation

Le stage NS du 17 janvier 2015 le stage programmé par la FFMN a été annulé. 5 juges sur 14 recensés avaient répondu favorablement. Puis 1 désistement de dernière minute (raison santé).

Il est décidé de reporter ce stage NS "complément de formation-connaissances techniques du monde maritime" en fin d'année 2015 (novembre). Il a été mis en prévision budgétaire et le reste toujours.

Il est donc prioritaire de redéfinir un lieu, les moyens techniques et pédagogiques à mettre en place, la date exacte, le contenu du programme et le ou les intervenants. Les propositions d'organisation seront bienvenues.

### Stagiaires pour 2015

Deux candidats en Section MRC (M. Yvan Costa et Mme Zuzana Ivancikova qui poursuit sa formation)

Deux à trois candidats en Section M (M. Yves Blanc et M. Philippe Belvisi)

Un candidat en Section S (M. Dominique Lanos)

Un candidat en NS/Pt (M. Jean Marc Huet non présent au stage administratif de 2014).

Les dossiers de candidatures ont été déposés et les tuteurs habilités.

Pour les candidats à la discipline M, les demandes réglementaires restent encore à régulariser. Le D.T. section M (M. Philippe Morel) est informé.

### Stages à proposer 2015-2016

- Novembre: repositionnement du stage



# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

Juges NS "complément de formation"

- Suppression du stage administratif et de sécurité, mise en application des questionnaires QCM.

## Formation des juges

Les clubs et régions qui manquent de juges doivent inciter leurs membres à faire candidature. Des correspondances adressées au SSN font toujours état de licenciés très qualifiés et pratiquant depuis de longues années. Pourquoi attendre et ne pas les proposer à la formation de juges !

La section NS manque de juges "notation". Il faut porter un effort très particulier au recrutement de cette catégorie de juges. En section "Maquettes", il n'y a pas que la navigation !

Les demandes de formation "juge" et habilitation "tuteur" sont à adresser à la commission de formation (M. Marc Lamour) et au SSN. Le dossier complet sera transmis pour information au directeur technique de la section de discipline concernée.

Rappel : la formation est basée sur le tutorat pour la partie pratique et théorique. Les tuteurs choisis par les candidats doivent faire leur demande d'habilitation pour chaque stagiaire. Maximum deux stagiaires par tuteur de formation.

Il est décidé de supprimer le stage Administratif et de Sécurité au profit de questionnaires de connaissances sur les règles relatives à la discipline choisie, la sécurité et la partie administrative FFMN.

Les questionnaires (ou QCM) doivent présenter entre 20 à 25 questions sur les règlements propres à la discipline choisie et une dizaine de questions sur la sécurité et les règles administratives FFMN. Soit 30 à 35 questions.

Les stagiaires seront soumis à cette épreuve lors des championnats de France ou coupe de France sous la responsabilité du tuteur. Le taux de 70 % minimum de bonnes réponses sera nécessaire pour valider l'épreuve et concrétiser

les connaissances du stagiaire.

En section voile, il est déjà pratiqué de cette manière.

Les résultats de ces questionnaires devront être transmis en retour à la commission formation et au SSN.

En cas d'échec, le candidat restera stagiaire et aura le bénéfice de repasser, une ultime fois, le test à la prochaine session.

La formation spécifique aux juges NS-C (Notation) doit être absolument concrétisée.

Le SSN exprime la nécessité d'être soutenu dans la mise en place de cette phase de formation et demande aux D.T. des diverses sections d'établir au plus tôt ces formes de questionnaires qui ne doivent pas systématiquement se baser à des réponses par la négation ou la positivité.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la durée de validité de la carte de juge passe de 2 à 5 ans. Les régularisations se feront au fur et à mesure des réceptions des cartes pour prolongations.

## Calendrier 2015 et disponibilités des Juges

Présentation activités Calendrier 2015  
Le calendrier "Prévisionnel" des manifestations FFMN 2015 a été rédigé. Les D.T. des diverses sections en ont été destinataires. L'année 2015 voit de nouveau des C.F. pour le MRC avec un programme mixé pour les diverses catégories. Les activités du calendrier sont très respectables sur l'ensemble des disciplines pratiquées à la FFMN. Les dossiers des concours nationaux devront parvenir suffisamment tôt au SSN et être adressés à qui de droit.

## Disponibilités juges

Le taux de réponses des juges est de 78 %. Soit 10 % de plus par rapport à l'an passé. Seulement 2/3 des réponses sont favorables en matière de disponibilité pour les concours nationaux de 2015. L'état de ces disponibilités sera adressé aux D.T. et clubs organisateurs des concours nationaux afin qu'ils émettent leur

choix en matière de collèges de juges. La nomination d'un juge principal devra y prendre effet.

La décision sur la constitution des collèges de juges sera validée pour l'A.G. FFMN du 28/02/2015.

Les juges retenus seront informés par courrier du SSN et recevront leur ordre de mission à cet effet.

La compétition internationale FSR.V de Saulxures sur Moselotte est reconnue comme une compétition IMBRA. Elles permettront de concrétiser et valider les meilleurs compétiteurs à un niveau européen. Pour cette compétition internationale, il a été avancé qu'un à deux juges étrangers viendront renforcer le collège de juges FFMN "internationaux".

## Relations avec C.D./C.T./I.R. ou autres instances

- Relations avec le C.D.

La Commission des juges suit toutes les directives en provenance du Comité Directeur. Elle étudie les demandes ou décisions se rapportant à la situation et statut du corps arbitral de la FFMN et en fait part en retour.

- Relations avec les C.T.

Les rapports sont bons. Les échanges de correspondances montrent que progressivement le travail en commun semble prendre place. Encore un effort à faire et il est nécessaire que tout membre d'une C.T. participe activement à la vie de sa section.

- Relations avec I.R./clubs

Les documents et cheminements sont mieux respectés dans les opérations relatives à l'établissement des calendriers. Effort à poursuivre. Quelques clubs ne semblent pas transiter par leur Inter-région !

Le SSN a fait réception de plusieurs C.R. des A.G Inter-régions. Il adresse ses remerciements à tous ceux qui lui ont transmis ces documents à titre informatif. Les comptes-rendus reçus ont été orientés vers le 1<sup>er</sup> Vice Président au titre du suivi des organes interrégionaux.

- Relations extérieures FFMN NAVIGA :

Des difficultés pour entreprendre de bonnes relations avec cette organisation internationale. Toujours pas de Délégué FFMN auprès de la NAVIGA depuis la démission de la dernière personne en place.

Le plus souvent, le SSN traite personnellement et directement avec les responsables au sein du Présidium.

Le SSN a fait part aux divers D.T. des C.T. de certaines mises à jour des règlements (édition 2013) concernant pratiquement toutes les disciplines. Il est possible d'avoir accès à tous les règlements NAVIGA sur leur site. Cela nécessite un code d'accès (identifiant et mot de passe). Possibilité de le demander auprès du SSN.

Le SSN a fait réception (fin d'année 2014) d'un document NAVIGA "Règles Générales de Compétition" version 2013 prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cette édition annule et remplace la version de mars 1999.

Le document actuellement en langue allemande nécessite une traduction avant d'être portée en information au sein de la FFMN.



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

### Projet "Règlement des Juges FFMN"

Ce règlement travaillé au niveau de la commission des juges a été présenté en sa version manuscrite d'origine au président de la FFMN. Il a subi une relecture par la commission de déontologie. Une forme plus administrative y a pris naissance.

Il a été présenté dans sa version finale au C.D. du 20 décembre 2014.

Quelques changements sont intervenus suite à la commission des juges et des nouvelles décisions prises par les membres de cette instance ou du C.D.

Un paragraphe relatif à la gestion des juges internationaux NAVIGA reste à finaliser sachant que les informations ou directives sont détenues

dans le document de la NAVIGA devant faire l'objet d'une traduction. Ce règlement juges FFMN se verra ultérieurement compléter d'une annexe traitant de ce sujet. Il a été envoyé à l'ensemble des juges et aux directeurs techniques à l'issue de L'A.G. du 28/02/2015.

### Questions diverses

Il a été demandé de connaître les juges désignés comme "juges principaux" au titre des divers concours nationaux FFMN.

Réponse: L'état des disponibilités juges pour les concours nationaux sera adressé aux D.T. et Clubs organisateurs. Ils doivent émettre leur décision sur la constitution des collèges de juges respectifs. Un juge sera désigné comme juge principal.

Qui établit le planning lors d'un championnat ou concours national?

Réponse: Le club organisateur en tout premier. Cependant le juge principal devant être désigné à ce titre pour le concours ou la compétition doit engager des relations constructives à l'établissement de ce planning.

A la fin des inscriptions, il doit recevoir la liste des concurrents afin de vérifier la cohérence dans le déroulement du planning.

L'ensemble des débats et travaux ayant été réalisés lors de cette séance, le Président de la Commission des Juges décide de clôturer la réunion de la Commission des juges.

## LA FFMN ET L'IMBRA



La FFMN a décidé lors de l'assemblée générale des clubs tenue à Chalette, en février de cette année, d'adhérer à la nouvelle fédération internationale : International Model Boat Racing Association.

Le schisme, au sein de la fédération Naviga, est partie d'Allemagne. La section moteur thermique de la fédération de modélisme navale Allemande affiliée à Naviga, la Nauticus, s'est scindée en deux à la suite d'un différent entre l'actuelle direction et un groupe de modélistes formé autour de Jorge BANASZACK, forte personnalité, entrepreneur de son état et modéliste à ses heures. Cette nouvelle fédération a prit comme nom: FSR Deutschland.

Naviga n'ayant pas été capable d'organiser les championnats du monde en 2014, FSR Deutschland, décide de créer une fédération Mondiale pour organiser des championnats du monde à Dessau, à 80 km de Berlin, en Allemagne.

A ceux qui s'étonne de cette création si rapide, il est répondu que rien ne s'y oppose. En effet aucune loi, aucune règle n'interdit un groupement quelconque de fonder une fédération mondiale, en l'état ce sera FSR World, même si elle n'en a que le titre.

Ces championnats du monde FSR World ont eu lieu. Une équipe de France y a participé. C'est au cours de cette compétition qu'une assemblée générale ouverte à tous les concurrents représentant 21 pays, s'est tenue.

Après avoir rejeté toute idée de s'affilier à la l'Union Internationale Motonautique (UIM) et ne désirant pas poursuivre l'aventure au sein de Naviga, les concurrents présents décidèrent unanimement de se lancer dans la construction d'une nouvelle fédération.

Il a été décidé, pour ne pas envenimer les relations entre modélistes Allemands, de trouver un nouveau nom. La langue Anglaise s'est imposée, la domiciliation du siège social aussi puisqu'une majorité de modélistes Anglais se montrèrent volontaires pour faire vivre cette nouvelle structure. Un bureau a été élu, composé d'un Président, l'Anglais Ian Folkson qui de fait démissionnait de ses responsabilités au sein de Naviga, le Français Erich Costa au poste de vice-président, l'Anglaise Lauren Daniel, au poste de trésorière ainsi que d'autres modélistes de nationalité Polonaise, Russe, Hongkongais et Anglais.

Un site internet a été rapidement créé. Un

compte bancaire ouvert, des règlements de course édités, reprenant en partie les règles de course de Naviga.

Ces jeunes gens, lassés d'attendre que les responsables de Naviga évoluent, ont décidé de s'emanciper de leur tutelle.

Leur but est de dynamiser les 3 classes thermiques que sont le FSRV (endurance), le FSRH (vitesse) et le FSRO (offshore).

Les Néerlandais organiseront en 2016 les premiers championnats du monde IMBRA, dans la banlieue d'Amsterdam.

Il a été décidé, avec l'assentiment des clubs déjà organisateurs de compétitions internationales, de créer un championnat pour l'Europe de l'Ouest et un autre pour l'Europe de l'Est, afin de diminuer les coûts de déplacements.

La France voit ainsi la course internationale



de Saulxures, prénommée Grand Prix de France, faire partie des compétitions retenues, ainsi que le Grand Prix d'Italie à Gonzaga, dans la province de Lombardie ...

Les initiateurs de cette fédération voulait relancer cette classe, ils ont d'ors et déjà réussi. Le nombre de participants aux compétitions internationales retenues pour ces championnats d'Europe n'a jamais été aussi élevé. Ainsi en France et en Italie, nous notons déjà une hausse de plus de 30 % du nombre de concurrents.

Naviga n'a pas senti cette volonté d'évolution, elle n'a pas "écouté l'herbe pousser", selon cette belle formule employée par un célèbre

révolutionnaire Français.

Aujourd'hui l'IMBRA compte déjà 22 pays adhérents. Elle peut se prétendre autant fédération mondiale que pense l'être Naviga.

Pour adhérer, moyennant 50 euros, à l'IMBRA, la FFMN a dû remplir quelques formalités dont un questionnaire destiné à connaître le nombre de compétiteurs concourant dans chacun des pays adhérents.

### En voici le résumé :

75 concurrents licenciés à la FFMN ont participé en France, en 2014, à au moins une compétition nationale ou internationale en endurance (FSRV pour Naviga, Mrc endurance pour nous).

26 concurrents en FSRO (Naviga) ou MRC offshore pour nous.

17 concurrents en hydro (FSRH ou MRC hydro pour nous).

Comme un certain nombre de concurrents courent dans deux, voire trois catégories, nous avons vu une centaine de concurrents différents concourir en 2014.

Les 75 concurrents endurance ont engagé 114 bateaux (les cylindrées classées sont les 3,5cc, 7,5 cm<sup>3</sup>, 15 cm<sup>3</sup> et 27 cm<sup>3</sup>).

Les 26 concurrents offshore ont engagé 34 bateaux (les cylindrées classées sont les 3,5 cm<sup>3</sup>, 7,5 cm<sup>3</sup>, 15 et 27 cm<sup>3</sup>).

Les 17 concurrents en hydro ont engagé 21 bateaux (les cylindrées classées sont les 3,5 cm<sup>3</sup>, 7,5 cm<sup>3</sup> et 15 cm<sup>3</sup>).

Il est bien que la FFMN ait accompagné ce mouvement de création de cette nouvelle fédération.

Il y a bien eu quelques réticences, certains pensant que ce serait une décision qui entraînerait notre départ de Naviga.

La décision est claire. La FFMN continue d'adhérer aussi à Naviga.

Ainsi, respectant la liberté de chacun, la FFMN permet à ses licenciés de courir où ils veulent, avec qui ils veulent, quand ils veulent.

Il n'appartient pas à la FFMN de décider à la place des concurrents et de savoir qu'elle est la plus internationale des fédérations existantes.

Quant à savoir quel est l'avenir de Naviga..... Wait and see !

*Yvan Costa*

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

### RÉSULTATS DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

Inscrits : 797      Votants : 229  
 Exprimés : 228

#### Résultats :

Francis Roussel : 34 voix  
**Robert Demangeon : 132 voix. Élu**

Nul : 45 voix

Non conforme ou Non recevable : 17 voix

Vote faux : 1 non comptabilisé dans les exprimés.



### SITE INTERNET

Le nouveau site de la FFMN est présenté par Gérard Bealet. Il a été mis au point avec l'aide de Serge Ducruit pour la direction graphique. Le Web master en sera Gérard Bealet assisté de Robert Demangeon.

Pour que ce site vive, il faut que toutes et tous l'alimentent. Les responsables techniques sont tout particulièrement visés.

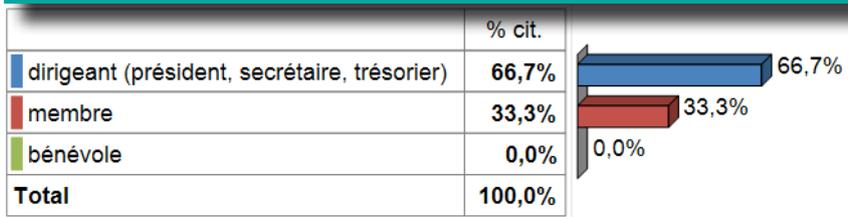


**17 heures Clôture de l'assemblée générale.**

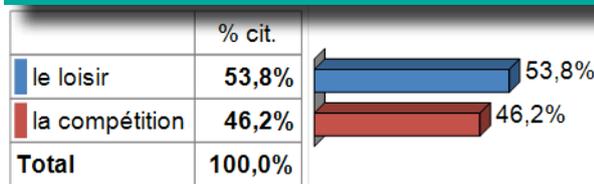
## 1<sup>RE</sup> ANALYSE DE L'ENQUÊTE SUR LES STRUCTURES

Nombre contacté internet : 463  
 nombre d'adresses mails erronées : 112 nombres de réponses : 96

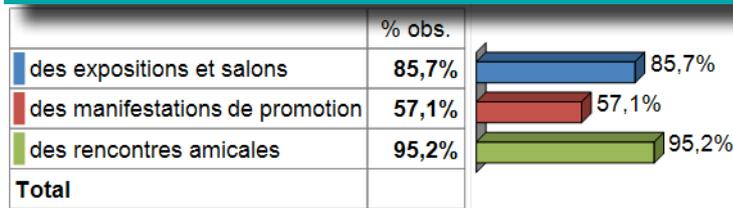
### Vous êtes :



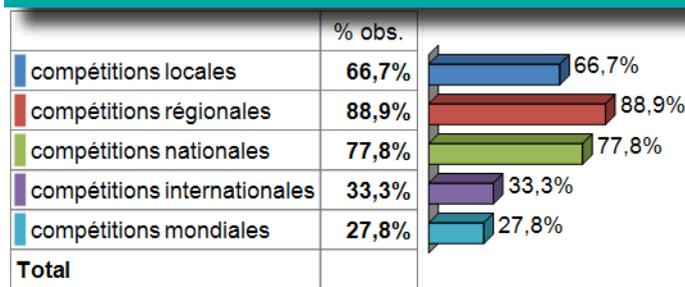
### pratique



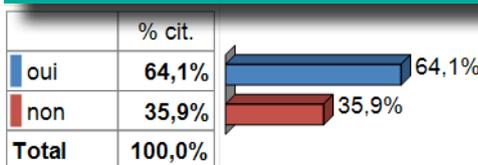
### participation loisir



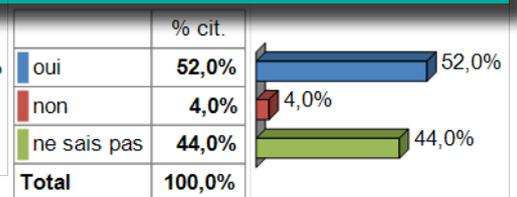
### participation compétition



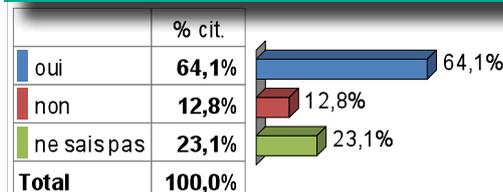
### licenciés



### statuts oui

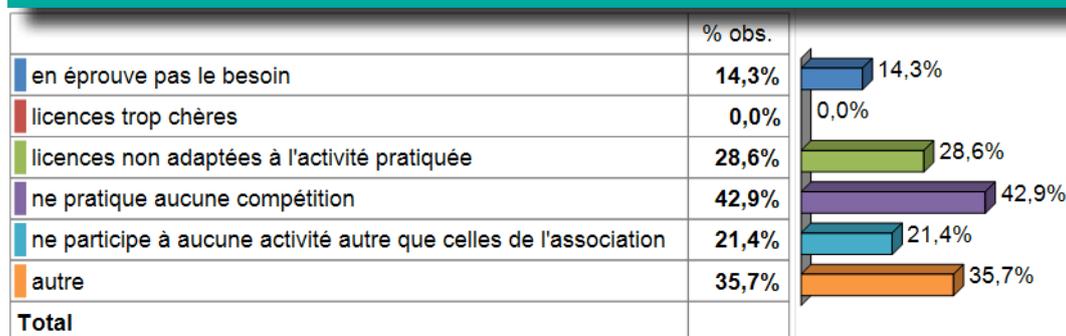


### Agrément J&S

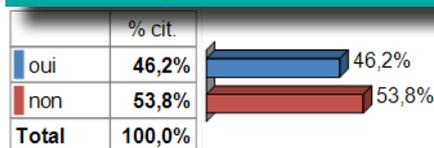


## 1<sup>RE</sup> ANALYSE DE L'ENQUÊTE SUR LES STRUCTURES

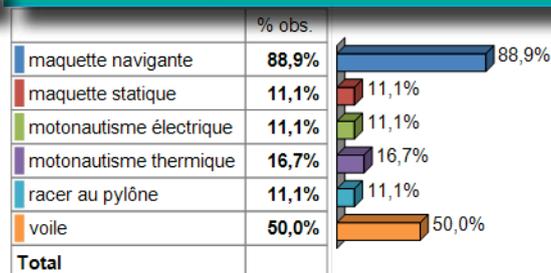
### choix non



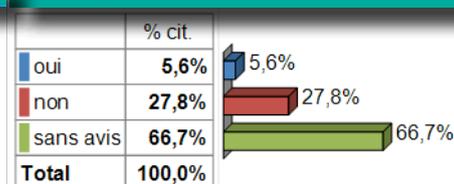
### cotisations naviga



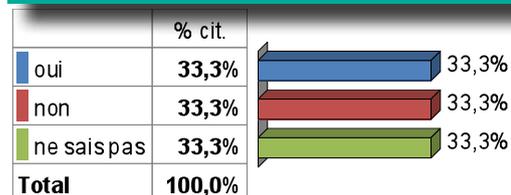
### priorité cotisation naviga



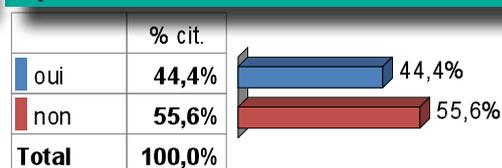
### annee CM



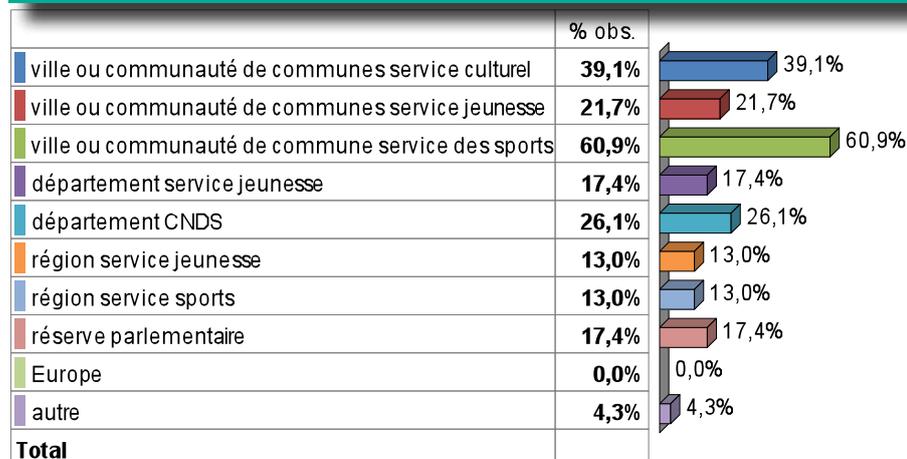
### municipal



### départemental



### subv struc



## 1<sup>RE</sup> ANALYSE DE L'ENQUÊTE SUR LES STRUCTURES

### aménagement

	% obs.	
d'un ponton	72,7%	72,7%
avec accès aux personnes ayant un handicap	57,6%	57,6%
de toilette	48,5%	48,5%
d'une alimentation électrique	45,5%	45,5%
de poubelle(s)	75,8%	75,8%
d'une trousse de secours	57,6%	57,6%
d'un poste de secours à moins de 10 mn	21,2%	21,2%
d'un extincteur ou d'une borne pompier	33,3%	33,3%
d'une barque de récupération	93,9%	93,9%
d'une sécurisation du public (barrières de police par exemple)	36,4%	36,4%
d'installation temporaire (barnums par exemple)	72,7%	72,7%
d'installation permanente (clubhouse, bâtiment,...)	12,1%	12,1%
autre	12,1%	12,1%
<b>Total</b>		

### variables subv

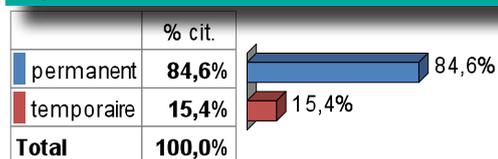
	% obs.	
effectif	34,8%	34,8%
nombre de licenciés	47,8%	47,8%
bilan annuel de l'image extérieure de l'association et de l'organisme accordant la subvention	73,9%	73,9%
sur les résultats sportifs	26,1%	26,1%
bilan annuel financier	17,4%	17,4%
justificatif des factures des activités du bilan annuel	4,3%	4,3%
programme d'aménagement et d'investissement	8,7%	8,7%
action(s) dans les établissements scolaires	0,0%	0,0%
le nombre de femmes et/ou d'équipe féminine	0,0%	0,0%
l'accueil de personnes ayant un handicap	0,0%	0,0%
l'accueil de jeunes des quartiers sensibles, ZUP,...	0,0%	0,0%
la formation des animateurs	0,0%	0,0%
<b>Total</b>		



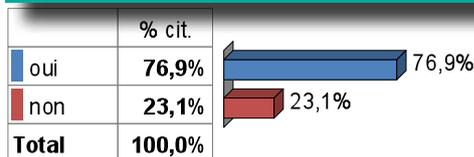
## LOCAUX, VIE ASSOCIATIVE ET PLANS D'EAU

Les deux points où des efforts sont à fournir : les toilettes et la sécurité

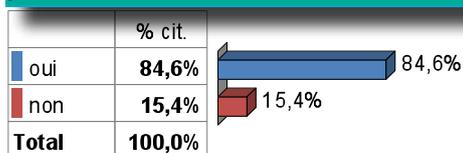
### disponibilité local



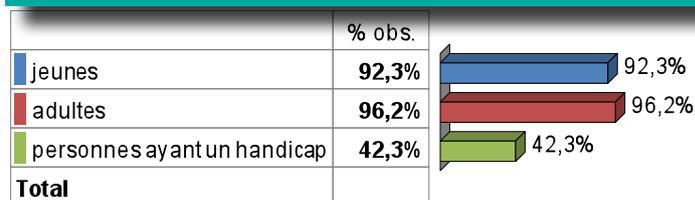
### atelier



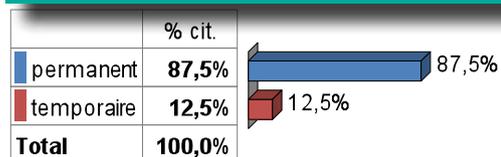
### plan d'eau



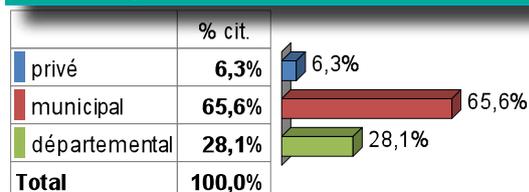
### acces



### plan d'eau oui



### convention plan d'eau



## COMPTE RENDU MILLES SABORDS

Le long week-end du 30 octobre au 2 novembre 2014 a permis à de nombreux passionnés petits et grands de découvrir les maquettes navigantes de Jean-Louis Cipriotti, club NAVAL "O" de Nemours (77), invité aux 30 milles sabords du Crouesty dans le Morbihan (56)

La réplique au 1/10<sup>e</sup> de la SNSM 145, la *Thalassa* et bien d'autres ont été télécommandés dans le port du Crouesty. Tous émerveillés n'ont cessé de poser des questions tout en s'initiant à la télécommande.

Jean-Louis Cipriotti



## UN RENDEZ-VOUS



## PAR UNE BELLE JOURNÉE D'AVRIL

Température élevée pour la saison, soleil omniprésent, il n'en fallait pas plus pour que certains clubs de l'Île de France répondent présents à l'invitation de l'un des responsables de la base régionale de loisirs de Buthier.

Elle est située au cœur de la forêt de Fontainebleau. Elle offre de nombreuses activités comme des parcours aventure, l'escalade de rochers, nous sommes dans la forêt de Fontainebleau, des activités funs... et piscine et jeux d'eau. C'est dans une grande piscine que nos bateaux ont pu évoluer.

Des membres des clubs de l'Arc-en-ciel, Chalette, Fontainebleau, Meaux et Naval o ont pu tester leur nouveaux bateaux ou mettre au point leurs anciens pour une nouvelle saison.

Le soleil aidant, l'humeur était plutôt joyeuse.



Comme à chaque début de saison, Jean-Claude Foin, président du club de Fontainebleau, nous a réservé une surprise en nous présentant sa dernière création, le bateau-phare de Goodwin, au sud est de l'Angleterre. Il est au 1/20. Il mesure 1,49 m.



Superbe réalisation du Sphinx par un des membres du club de Naval o.



Franck Pleyenet et Jean-Pierre Cusset et Serge Ducruit avaient amené leurs Saintoises pour comparer les coques et les performances des 3 évolutions de cette reproduction d'un voilier traditionnel de la Guadeloupe. Toutes ces recherches ont un but : Montrer aux insulaires que les métropolitains peuvent faire aussi bien qu'eux (et peut-être mieux).

Jean-Claude Foin n'est jamais le dernier à plaisanter. Ici le vapeur Emile d'Alain Germond passant entre ses jambes au risque de consumer certaines...

## LA BOUTIQUE FFMN



**PROMO**

**BONNET ~~10€~~  
5€ PORT INCLUS**



**CASQUETTE BRODÉE 9€**  
Port inclus



**CASQUETTE 5€**  
Port inclus



**ADHÉSIF 1€**  
Port inclus



**TOUR DE COU 3€**  
Port inclus



**PROMO**

**PORTE-CLEFS ~~3€~~  
20€ LES 10 PORT INCLUS**

**ÉCUSSON BRODÉ 7,50€**  
Port inclus



**PROMO**

**PULL ~~17€~~ 10€**  
Manches courtes



**PROMO**

**GILET ~~20€~~ 10€**  
fermeture zippée manches longues  
Reste en stock: 3L et 1XL



**SWEAT-SHIRT 30€**  
Impression cœur de l'écusson bleu nuit



**TEE-SHIRT 5€**  
Impression cœur du logo

### BON DE COMMANDE

(à recopier ou à photocopier)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E mail : .....

passer commande à la BOUTIQUE FFMN de:

Désignation de l'article	Taille	Quantité	Prix unitaire	Prix total

Le port est en sus. 1 à 2 vêtements: 6,50 €, de 4 à 6 vêtements 9 €

A retourner à: BOUTIQUE FFMN Marie-Thérèse Rigaud  
4, Rue des Platanes • 59520 MARQUETTE LEZ LILLE

**TOTAL**